

Notre Mémoire

BULLETIN DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS TATOUÉS DU CONVOI
DU 27 AVRIL 1944

184936 à 186590

ÉDITORIAL

Un peu de liberté
et les projets refont surface

Enfin, nous retrouvons un peu de liberté. Cette année encore, nous avons vécu confinés, coupés des uns et des autres, rendant impossible toute manifestation. Mais le Conseil d'Administration a pu se réunir virtuellement en mars et mai dernier.

Le devenir des archives

Le principal dossier qui nous a mobilisés, et ce depuis plusieurs mois, concerne nos archives. Il nous faut décider de la meilleure solution pour leur évolution. Vous trouverez page 2 un article consacré à leur devenir.

L'exposition du Convoi relancée

Le deuxième dossier concerne la refonte de notre exposition. Faute de pouvoir se réunir, nous n'avons pas pu avancer sur ce sujet. Il est difficile de travailler sur un tel dossier sans être en présentiel. Quoiqu'il en soit, nous aurons besoin de toute notre capacité financière pour la refondre et la dupliquer afin qu'elle soit présente dans nos différentes régions. C'est pourquoi, je vous invite à vous mettre à jour de votre cotisation. Celle-ci reste à 20 euros. Soyez certains que votre cotisation sera bien utilisée, notre trésorier Jean Nivromont veille attentivement sur nos finances et se tient prêt au financement de ce nouvel investissement.

Prochaine AG à Royallieu

Concernant notre future Assemblée Générale de 2022. Le Conseil d'Administration s'est rapproché du Mémorial de Compiègne Royallieu afin de l'organiser. Ce sera l'occasion de découvrir le projet d'avenir du Mémorial. Nous y avons été invités par Monsieur le Maire, Philippe Marini, lors de



▲ Christophe Dham lors de la Journée Nationale de la Déportation au Mémorial de Royallieu.

la journée de la Déportation. Je vous présenterai le programme dans le prochain "Notre Mémoire", mais notez dès à présent les dates du 26 et 27 mars 2022.

Nouvelle organisation

Pour conclure, notre organisation a un peu changé. Claudine Déon a souhaité prendre du recul par rapport au Conseil d'Administration. Le trésorier reste le même, mais je réceptionne maintenant vos différents règlements : cotisations, dons, achats de livres ou DVD, médailles... Cette situation rend les dépôts de chèques plus pratique, ayant déjà les livres, DVD, CD, médaille chez moi, je peux maintenant déposer vos cotisations et vos dons. Notre trésorier reçoit les relevés bancaires et gère recettes, dépenses et établit le plan comptable. Je reste à votre disposition, n'hésitez pas à me contacter.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un bel été en priant pour que cette pandémie s'éloigne définitivement et nous laisse le loisir de prendre un peu de bon temps en famille ou entre amis.

Prenez soin de vous et à bientôt.
Amicalement

Christophe Dham,
Président
fils de Jacques Dham (185 366)

“
Notez dès
à présent
les dates
de notre
prochaine
Assemblée
Générale à
Compiègne
les 26 et
27 mars 2022
”

p 1

Éditorial

p 2

Le devenir
des archives

p 4

S'engager pour que
demeure l'Histoire
de nos Tatoués

p 8

Vie de l'Amicale

Le devenir des archives

En avril 2017, l'Amicale a procédé au dépôt de ses archives au Mémorial de l'Internement et de la Déportation de Royallieu, Compiègne. Pour permettre cette opération de dépôt, l'Amicale avait sollicité ses adhérents afin de recevoir leur accord. Une centaine d'entre vous avaient répondu présent et donné leur autorisation pour un prêt au Mémorial.

Depuis cette date, nos archives sont sécurisées, mais n'ont pas été exploitées, ni inventoriées, ni même prises en compte dans un processus de protection. Elles sont toujours dans leurs cartons. Pourquoi ? Parce que le Mémorial ne traite que ses propres archives et non celles issues d'un prêt. Le Mémorial ne peut supporter les coûts de traitement de protection, d'inventaire, de numérisation sur des archives qui ne lui appartiennent pas.



“

**Transformer
le prêt en don :
une nécessité pour
assurer la pérennité
de nos archives.**

”

Convertir le prêt en don

Pour que nos archives puissent être prises en compte, il faut que nous transformions ce prêt en don. À cette condition, le Mémorial pourra inventorier et numériser nos archives. Il s'engage à nous donner une copie de ces numérisations. De l'avis du Conseil d'Administration, le Mémorial de Royallieu reste le meilleur endroit pour conserver et pérenniser nos archives. Monsieur le Maire de Compiègne, Philippe Marini, vient de confirmer lors de la journée de la Déportation, le projet de construction d'un troisième bâtiment dans l'enceinte du camp. Celui-ci aura pour vocation d'être un laboratoire de recherches et d'études des archives du Mémorial.

de l'Amicale en question

Devenir un site de référence européen de la Déportation

Le Mémorial de Compiègne Royallieu a pour objectif de devenir l'un des sites de référence européen de la Déportation, travaillant étroitement avec une fondation allemande regroupant des industriels désireux de remettre Compiègne Royallieu au centre du processus de Déportation lié à la demande nazi de main-d'œuvre.

Êtes-vous d'accord ?

Le Conseil d'Administration souhaite apporter au Mémorial une réponse définitive concernant ses archives. C'est pourquoi nous demandons à celles et ceux qui ne seraient pas d'accord pour transformer notre prêt en don de se faire connaître avant la fin de l'année 2021. En parallèle, le Mémorial lance un appel à celles et ceux qui posséderaient des archives sur leurs parents déportés et qui souhaiteraient les donner au Mémorial. Nous vous rappelons que vous pouvez effectuer cette démarche individuellement auprès du Mémorial, nous vous présenterons dans le prochain "Notre Mémoire" la procédure à suivre.



Le dépôt des archives au Mémorial

C'est lors de l'Assemblée Générale des 1^{er} et 2 avril 2017 à Compiègne que les archives et le drapeau d'origine de l'Amicale ont été confiés au Mémorial de l'Internement et de la Déportation de Royallieu. Petit retour en arrière...

Dépôt des archives

Danièle Bessièrre, alors Vice-Présidente, prend la parole. "Mon émotion est grande aujourd'hui, vous le comprenez, car c'est André, votre Président, mon époux, qui devait signer la convention de dépôt des archives de l'Amicale des Tatoués, archives que nous remettons tout à l'heure très officiellement au Mémorial de l'Internement et de la Déportation de Royallieu. La ville, d'où est parti le Convoi du 27 avril 1944, s'est imposée tout naturellement pour confier ce qui constitue la Mémoire de ceux qui ont composé ce Convoi vers Auschwitz-Birkenau."



▲ Les cartons contenant les archives.

Convention de dépôt

Monsieur le Maire de Compiègne, Philippe Marini et Christophe Dham, alors Vice-Président, signent la convention de dépôt des archives au Mémorial.



Remise du Drapeau

Après 42 ans de bons et loyaux services, le drapeau de l'Amicale a été remis au Mémorial. Il avait été de toutes les cérémonies et accompagné bon nombre de nos Tatoués vers leurs dernières demeures.



S'engager pour que demeure

l'Histoire de nos Tatoués

Il n'y a pas de petits ou grands engagements. Il y a des engagements. Et ils méritent d'être connus. À travers ce numéro, le Conseil d'Administration a souhaité valoriser celles et ceux qui représentent l'Amicale et s'engagent pour la Mémoire des Tatoués lors de cérémonies, manifestations, commémorations... en portant le drapeau de l'Amicale, témoignant, lisant un texte, écrivant un livre... ou, tout simplement, en étant présents. Petit tour de France (non exhaustif)...

Catherine Nivromont, Rouen & Bihorel

"Émotion et recueillement au cours des célébrations de la Journée Nationale du Souvenir de la Déportation qui se sont déroulées le 25 avril 2021 à Rouen. Trois étapes importantes ont marqué cette journée d'hommage aux Déportés. Tout d'abord, en comité restreint, Covid oblige, avec les officiels, au Palais de Justice de Rouen : discours, dépôts de gerbe, sonnerie aux morts, Marseillaise... Le cérémonial traditionnel, où j'étais porte-drapeau, recrutée par le Général Jean-Michel Thomas, Président du Comité International de Dachau. Treize Tatoués sont passés par Dachau, les nôtres ainsi, ont été honorés.

La deuxième étape s'est déroulée à l'emplacement du siège de la Gestapo de Rouen, là où Robert (186 141) et Pierre Nivromont (186 140) ont été durement torturés après leur arrestation. Madame



Saint-Gilles, Présidente de l'ADIF, le Général Jean-Michel Thomas, des amis et des membres de ma famille étaient présents : lecture du message officiel, dépôt de gerbe, toujours en présence du drapeau.



La troisième étape familiale, a réuni les participants devant la maison Nivromont à Bihorel, sur les hauteurs de Rouen. J'ai évoqué l'arrestation par la Gestapo de mon père, ici même, le 8 décembre 1943, et remercié les actuels propriétaires de la maison, qui ont accepté qu'une plaque sur l'un des piliers de la grille, rappelle ce triste jour. J'ai fait revivre ce moment et celui du retour de mon père le 1^{er} mai 1945, par la lecture de quelques lignes tirées des mémoires de celui-ci.

Pas moyen de prolonger ces moments forts, toujours ce maudit virus, et c'est masqué, la gorge sèche et l'estomac vide que chacun est reparti avec son émotion et ses souvenirs."

Inlassablement, témoigner

Catherine est modèle dans sa volonté de témoigner du parcours de son père et de son frère. Elle est régulièrement rejointe par son frère Jean (trésorier de l'Amicale). À titre d'exemples, quelques-unes des actions qu'elle mène.



Collège Barbey d'Aurévilly de Rouen

- Témoignages fréquents auprès d'élèves de 3^e pour évoquer le parcours de sa famille dans la Résistance et la Déportation avec, dernièrement, la réalisation d'un bande dessinée et représentation publique du travail des collégiens sur son témoignage et leur visite au Musée.

◀ Le musée accueille la tenue de Robert au camp de Bergen-Belsen.

Musée de Forges-les-Eaux

- Administratrice au titre de fille et sœur de Déportés.
- Actions pour inciter les professeurs d'histoire à s'intéresser à la Résistance et à la Déportation.
- Guide des professeurs et élaboration de livrets pour les élèves.

Collèges Jean Lecanuet de Rouen & Henri Dunant d'Aumale

- Témoignages.
- Guide des élèves dans le musée.

Prix Robert et Pierre Nivromont

- Participation à la remise du prix au Concours de la Résistance et de la Déportation le 29 mai 2019 à la Préfecture de Seine Maritime.

et du Convoi

Christine Clare, Brive-la-Gaillarde

“C’est en comité restreint, dû à la situation sanitaire, que la cérémonie de la journée de la Déportation s’est déroulée à Brive-la-Gaillarde, le 25 avril 2021. Une gerbe, commune avec la FNDIRP, a été déposée à la stèle de la place du 15 août 1944. À cette occasion, j’ai eu le plaisir de faire la connaissance de la nièce d’un déporté corrèzien.”



Jean-Claude Delpon, Montpellier

Très impliqué, Jean-Claude est toujours présent aux cérémonies avec le drapeau de l’Amicale. Ainsi en 2020, nous le retrouvons à la Journée du Souvenir à Montpellier, en avril, à la Journée Nationale de la Résistance à Montpellier, en mai. Et en août, la cérémonie du 75^e anniversaire de la Libération de Montpellier. Il est également présent à la cérémonie des prix lauréats du Concours National de la Résistance et de la Déportation, à l’Hôtel du Département à Montpellier. Jean-Claude accompagne le voyage des lauréats du

concours national de la Résistance et de la Déportation de l’Hérault avec le Conseil Départemental, au Mémorial de Rivesaltes et à la Maternité suisse d’Elne.

“Le samedi 8 mai dernier, avec mon épouse, Nicole, nous avons participé à la cérémonie de la Journée de la Victoire 1945 dans notre village de Vestric et Candiac.

J’étais présent à Montpellier (malgré les restrictions) le jeudi 27 mai lors de la Journée Nationale de la Résistance. Après lecture du message des Déportés par le président de l’UNADIF, j’ai fait l’appel des camps d’extermination et de concentration. Pour ce faire, j’ai été présenté aux officiels par le responsable du protocole comme “Membre du Conseil d’Administration de l’Amicale du Convoi des Tatoués du 27 avril 1944”. J’ai déposé une gerbe avec les représentants de diverses associations d’anciens combattants au monument des Martyrs de la Résistance. En tant que Vice-président de l’UNADIF Hérault, j’ai aussi participé aux remerciements aux porte-drapeaux présents. L’ancien Président de la République, François Hollande, était présent. Après son allocution, il a effectué un dépôt de gerbe. C’était une belle cérémonie avec la participation des Cadets de la défense et de la gendarmerie. Le chant des partisans a été interprété par un jeune ténor de l’Opéra de Montpellier ainsi que l’hymne national par la cantatrice Nathalie Nicaud de ce même Opéra.”



Didier Alvarez, Chennevières

“Mon engagement, est lié à valoriser les Déportés de Chennevières et d’Ormesson (Val-de-Marne). Ainsi, j’ai participé avec la mairie à l’élaboration des plaques avec les noms des Déportés. Nous concevons également une plaque sur les Déportés d’Ormesson. Avec la Covid, ça traîne un peu, mais ça va se faire. Nous avons réalisé une exposition avec la mairie sur la Déportation. Ceci n’est pas exactement lié aux Tatoués, sauf pour mon père, Paul-Émile Alvarez (184 947), évidemment. Je participe également aux cérémonies.”



Christophe Dham, Compiègne

“À l’invitation du Maire de Compiègne, Philippe Marini, j’ai représenté l’Amicale lors de la Journée Nationale de la Déportation le 25 avril 2021, au Mémorial de Royallieu.

Gilles Boy, Lieutenant-Colonel, 1^{er} VicePrésident de l’ONAC-VG du Département de l’Oise a officié l’ensemble des cérémonies. J’ai porté le drapeau de l’Amicale pour trois cérémonies : le quai de la Gare, la stèle du “dernier train” puis au Monument des Déportés de Royallieu.

À l’issue de la cérémonie au monument des Déportés, les porte-drapeaux sont partis en cortège jusqu’à la chapelle du camp afin de faire une haie d’honneur pour la cérémonie de remise du drapeau de la Centurie des plus jeunes combattants volontaires de la Résistance, au Mémorial. monsieur le Maire de Compiègne m’a demandé ensuite de les rejoindre dans la chapelle et, à sa demande, j’ai pu présenter l’Amicale aux Élus présents et aux associations patriotiques. J’ai constaté que la chapelle avait été rénovée et que le drapeau de l’Amicale, que nous avons laissé au Mémorial, était en bonne place.

À la fin des cérémonies, Monsieur Marini, en présence de Monsieur Gnat, Directeur du Mémorial, a tenu à m’expliquer ses



▲ Philippe Marini, Maire de Compiègne, a renouvelé ses vœux de partenariat avec l’Amicale.

propos tenus lors de son discours, à savoir la construction d’un troisième bâtiment au Mémorial. Ce bâtiment serait réservé aux chercheurs. Le projet est bien avancé et il est dans la phase du montage financier. Un comité scientifique et un comité de pilotage seront mis en place. Monsieur Marini tenait à rassurer l’Amicale sur la pérennité du Mémorial et tenait à nous remercier d’être à leur côté. Monsieur le Maire a renouvelé ses vœux de partenariat avec l’Amicale et l’invitation permanente de tenir au Mémorial nos Assemblées Générales.”



Philippe Laurence, Vernon

“Mon père, Robert Laurence (185 857), est mort en 1987, à 84 ans. Il y a quelques années, je me suis dit que je n’avais pas fait assez pour préserver sa mémoire. Outre la tragédie de la Déportation, dont il avait eu la chance de revenir, je souhaitais situer sa vie dans la plupart de ses dimensions, qui étaient nombreuses car il avait vécu pleinement. J’ai commencé par faire en 2019 un ouvrage sur lui, “Robert Laurence et Vernon” (voir Notre Mémoire n°49, juillet 2019). Mon petit livre a rencontré en 2020 un public assez large à Vernon. Je l’ai largement distribué, il fut vendu en librairie et donna lieu à des articles dans la presse. De plus, il connut



▲ En 1955, Robert Laurence reçoit la Médaille Militaire.

des prolongements qui étaient pour moi fort bienvenus. C’est ainsi qu’une “journée Robert Laurence” fut organisée à la Médiathèque de Vernon, le jour du patrimoine, le 19 septembre dernier, avec causerie sur lui, exposition de croquis et de caricatures que j’avais redécouverts, genre dans lequel il avait un certain talent.

Autre prolongement, qui m’occupe aujourd’hui : une donation basée sur des documents et des collections de mon père, touchant principalement à l’histoire locale. En fait, je fais cette donation à un “fonds Jeanne et Robert Laurence” créé par le Cercle d’Études Vernonnais dont Robert Laurence était l’un des quatre fondateurs, il y a soixante ans et l’un des premiers Présidents. Ce Cercle est aujourd’hui extrêmement dynamique. Il conservera la propriété des pièces de la donation, à charge pour lui, en fonction de leur intérêt, de faire dépôt, soit aux Archives, soit au Musée de Vernon. Ce beau projet avance. Il convient parfaitement au Vernonnais de naissance, au fils et membre du Cercle que je suis. Lorsqu’il sera finalisé, il y aura une remise officielle, dont la presse locale rendra compte.”



▲ Le 27 avril 1984, au Cercle Militaire, les Tatoués honorent le 40^e anniversaire du départ de Compiègne. Robert Laurence est sous le drapeau de l’Amicale.

Bernard Couthier, Beaune

“Bernard participe à toutes les cérémonies locales (Beaune et sa région, nous raconte Jacqueline son épouse). Ainsi, il a participé à pas moins de douze cérémonies en 2018 et dix-sept en 2019. Suite à des soucis de santé en septembre 2019, il n’a pas pu participer aux cérémonies de la fin 2019. Le 11 novembre 2020, Bernard est au monument aux morts du Carré militaire à Savigny-les-Beaune, village viticole, au milieu des vignes.

À l’exemple de notre petit-fils Max, la valeur n’attend point le nombre des années. En novembre 2017, Max a été reçu par le représentant beauinois de l’ONACVG et de la 1^{ère} adjointe du maire de Beaune. Depuis cette participation à cette cérémonie, Max est devenu porte-drapeau.

Le 11 novembre 2020, Max est invité par la Sous-préfète de Beaune. Ils étaient trois jeunes : une jeune fille représente la Croix Rouge, un jeune homme la Protection Civile et Max la Croix de Lorraine.”



▲ Bernard, le 11 novembre 2020, au Carré militaire à Savigny-les-Beaune.



▲ Max, le 11 novembre 2020, au monument aux morts de Beaune.

◀ Bernard avec son petit-fils Max.

Catherine Casteret, Brillon-en-Barrois

Parfois l’engagement peut être plus personnel. Connaître le périple de ses aïeux, se recueillir à l’endroit de leur décès... Et faire sienne leur histoire pour mieux la transmettre.

“Je suis la petite-fille de Jean-Louis Gresil (185 692), mort à Bergen-Belsen en 1944 à la libération du camp. Ma mère, Michèle Gresil, est décédée en avril dernier du Covid. Elle est disparue dans une période difficile. Seuls mes deux enfants et moi avons été autorisés à assister à sa crémation. À la suite de son décès, sachant qu’elle avait toujours souhaité retourner dans sa Meuse natale, mes deux enfants et moi avons décidé de monter en Lorraine (nous habitons Toulouse) pour disperser ses cendres à Brillon-en-Barrois, village où elle a grandi et où son père, instituteur et résistant, a été arrêté par les allemands dans sa classe en 1944. Depuis en 2007, l’école a été rebaptisée du nom de Jean-Louis Gresil en présence de ma mère et de son frère. Nous avons prévu d’aller jusqu’à Bergen-Belsen

car nous souhaitons voir le camp où mon grand-père avait fini par mourir. C’était sans compter la Covid. Nous devons attendre... Nous reprogrammons ce voyage l’automne prochain. Je vous raconterai notre excursion lorsque nous pourrons enfin la faire.”



▲ Jean-Louis Gresil.

Dominique Desormière, Haute-Maurienne

“Le 12 septembre 2020, je participais au 75^e anniversaire des combats de la Haute-Maurienne. En avril 1945 ont eu lieu de durs combats en Haute-Maurienne (au Mont-Cenis et au Mont-Froid) entre français, allemands et italiens, alors que la presque totalité de la France était déjà libérée. Une cérémonie émouvante avec la majorité des portes-drapeaux de Maurienne, organisée par le Souvenir Français de Savoie. Pour ne pas oublier.”



VIENS DE PARAÎTRE

Vous m'avez fait pleurer tous les jours



Bien plus qu'une chronique familiale, cet ouvrage est consacré à Georges Millot (186 090), à son épouse Yvonne et à leurs familles plongées dans la tourmente de la Grande Guerre et de la Seconde Guerre mondiale.

Pendant leur enfance, Daniel et Jean-Pierre Millot, on fait le constat que, dans leur famille, il n'y avait que leurs grands-parents paternels.

Où étaient leurs grands-parents maternels ? Que signifiait ce numéro "186 090" inscrit sur l'avant-bras de leur père, Georges Millot (186 090) ? Le temps passant, ils ont appris que leurs grands-parents maternels avaient été arrêtés avec tous leurs proches à leur domicile à Sainte-Savine, près de Troyes. Déportés, ils avaient tous été assassinés par les nazis à Auschwitz en février 1944. Ils étaient résistants, tous dans le même réseau FTPF que leur père. Leur mère, Yvonne, et sa sœur ont réussi à s'échapper et ont rejoint la Résistance. Il a fallu attendre les années 2000, pour qu'enfin à 75 ans, Yvonne leur apporte son témoignage à travers un petit cahier bleu, aux pages noircies d'une écriture volontaire en leur disant "Vous m'avez fait pleurer tous les jours". L'évocation de cette période, si longtemps après, avait fait resurgir en elle tant de souvenirs des jours heureux d'avant-guerre, mais aussi tant de douleur !

Cet ouvrage fait revivre celles et ceux qui ne peuvent plus parler, tous Résistants. Nous vivons avec eux les multiples enchaînements tragiques de l'Histoire. Ils se révoltent, ils se battent pour rester libres.

Vous m'avez fait pleurer tous les jours de Daniel et Jean-Pierre Millot Prix : 24 € (frais d'envoi inclus)	À commander auprès des : Daniel Millot - 1 bis allée des Lilas - 71420 Gênelard. Tél. : 03 85 79 24 24 Courriel : daniel.millot1@orange.fr
---	--

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Bon pied, bon œil, Pierre Mallez (185 996) a fêté le 21 mars dernier ses 101 ans.

Pierre nous encourage à aller chercher ses souvenirs de déportation sur le site <http://chantran.vengeance.free.fr> Vous y trouverez en consultation et en téléchargement son ouvrage :

Pierre Mallez, Je suis un espion (éd. PM, Paris, 1996, 77 p).

Chef de la centrale de Turma Vengeance, Pierre Mallez (Mercure) connut les rigueurs de la Gestapo, l'internement à Fresnes (il y croise l'abbé Stock) et la déportation (Auschwitz, puis Buchenwald). Dans cet ouvrage à vocation familiale, il décrit, sans concession, son parcours depuis l'action résistante (1941) jusqu'à la libération des camps (1945). Plus que le récit d'un témoin, le rapport franc et direct d'un acteur.



CARNET

BIENVENUE AUX HÉRITIERS

Depuis mars, nous avons eu 10 nouveaux contacts avec des familles de Déportés du Convoi. Deux fils, quatre petites-filles, deux petits-fils et deux petites-nièces, qui nous ont connus grâce à notre site Internet et à notre page Facebook. Ils sont tous intéressés par les travaux de l'Amicale et son actualité.



Le dernier en date est le petit-fils de **Jean Haversin (185 731)**, lieutenant dans la Résistance, arrêté par la gestapo le 10 janvier 1944 alors qu'il allait récupérer du courrier pour la résistance dans un café de Troyes. Jean Haversin était Belge. Il était arrivé en Champagne en début 1941. Exploitant forestier, il avait mis en place un réseau de cache dans les forêts du département de l'Aube. Il fut l'un des Tatoués restés à Auschwitz, puis transféré à Mauthausen. Il y est décédé le 12 mars 1945.



TRISTESSE

Nous avons appris avec tristesse les décès de :

- **Madame Gresser**, en août 2020, veuve de **Albert Gresser** (185 693).
- **Thérèse Darraud**, en décembre 2020, sœur de **Jean Le Floch** (185 894).
- **Anne-Marie Crochu**, en janvier 2021, veuve de **Jacques Crochu** (185 358).
- **Marie-Andrée Aulois**, en mars 2021, veuve de **Maurice Aulois** (184 977).

L'Amicale adresse ses condoléances et l'expression de son affection aux familles.

SUR VOS AGENDAS

Assemblée Générale 2022

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu au Mémorial de l'Internement et de la Déportation de Royallieu, Compiègne., les 26 et 27 mars 2022. Le programme et les modalités pratiques seront transmis, dès que possible.

COTISATION

La cotisation 2021 reste à 20 euros.

Mettez-vous à jour auprès de Christophe Dham - 34, rue Jaillard - 10370 Villenauxe-La-Grande.

NOTRE MÉMOIRE

Notre Mémoire
Bulletin de l'Amicale des Déportés Tatoués du Convoi du 27 avril 1944
Juillet 2021 - N° 53
Directeur de la publication : Christophe Dham
Adresse : 34, rue Jaillard - 10370 Villenauxe-La-Grande
Tél. : 06 17 73 84 47
www.27avril44.org
Facebook "Résistants Déportés Tatoués"
Dépôt légal : n°0617738447
Photographies : Chrystèle Defert, Déléguée générale de l'Oise du Souvenir Français ; Musée de la Résistance et de la Déportation de Forges-les-Eaux ; familles des Tatoués

